

# Mise en œuvre et réalisation des objectifs de développement durable dans la perspective du forum politique de haut niveau de 2026

2025/2248(INI) - 07/07/2026 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 374 voix pour, 185 contre et 74 abstentions, une résolution sur la mise en œuvre et la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) dans la perspective du forum politique de haut niveau de 2026.

## *État des lieux*

Le Parlement a réaffirmé son **engagement ferme et sans faille** en faveur de la mise en œuvre et de la réalisation rapides et intégrales de tous les ODD. Tout en prenant acte des mesures prises au niveau de l'Union et dans le monde depuis 2015 pour mettre en œuvre les ODD, les députés ont déploré que, malgré les résultats considérables obtenus au cours de la dernière décennie, **la communauté mondiale s'écarte sensiblement de la voie à suivre** en ce qui concerne la réalisation du Programme 2030.

Les effets dévastateurs de l'escalade des conflits, des tensions géopolitiques, des urgences sanitaires et humanitaires et de la triple crise planétaire du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la pollution constituent des obstacles importants à la réalisation des ODD. La résolution souligne, par conséquent, qu'il est urgent de **mettre en place une coopération internationale et une transformation systémique** du cadre de mise en œuvre afin d'atteindre les ODD, en tenant compte des contraintes économiques et des différences de développement entre les pays.

Le Parlement a souligné que, pour accélérer la mise en œuvre des ODD, il est nécessaire d'adopter **une approche pragmatique et axée sur les résultats**, qui donne la priorité à des solutions transformatrices, innovantes, coordonnées et fondées sur des données scientifiques et factuelles, produisant des résultats mesurables, et de renforcer la cohérence du lien entre l'aide humanitaire, le développement et la paix. Il a également souligné le rôle important joué par le secteur privé, l'innovation et la finance durable pour combler le déficit de financement des ODD, ainsi que la nécessité de donner la **priorité aux groupes vulnérables**, en particulier les enfants, surtout dans les contextes de fragilité et de conflit.

## ***ODD 6: garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau***

L'ODD 6 est l'un des ODD qui a enregistré les **performances les plus faibles**. Aucune de ses cibles n'a été atteinte ou n'est en voie d'être atteinte, et la moitié de ses cibles connaissent soit une stagnation, soit une régression. Rappelant que l'accès à une eau potable sûre et propre et à l'assainissement sont des droits fondamentaux liés à l'intérêt public, le Parlement a souligné qu'il est essentiel de **renforcer la résilience dans le domaine de l'eau** face aux pressions croissantes exercées par le changement climatique, les sécheresses, les inondations et la pollution, dans un contexte d'augmentation de la demande en eau et d'utilisations concurrentes de l'eau.

Le Parlement a invité la communauté internationale à profiter de la prochaine conférence des Nations unies sur l'eau pour placer les questions liées à l'eau au premier rang des priorités internationales. Il a demandé entre autres i) une action internationale plus forte pour prévenir et atténuer le stress hydrique et la surexploitation des ressources en eau, restaurer les écosystèmes aquatiques dégradés et améliorer la gouvernance de l'eau; ii) le renforcement des investissements extérieurs de l'UE dans l'accès à l'eau et à l'

assainissement (selon les Nations unies, environ 3,5 milliards de personnes ne disposent toujours pas de services d'assainissement gérés de manière sûre).

L'Union est invitée à jouer un rôle de premier plan dans la diplomatie de l'eau.

***ODD 7: garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable***

Le Parlement a invité l'Union à continuer de soutenir la transition mondiale vers **un système énergétique fondé sur les énergies renouvelables** qui jouent un rôle central pour la réalisation de l'ODD 7.

La résolution a insisté sur la nécessité i) de renforcer la résilience à long terme du système énergétique européen en garantissant des chaînes d'approvisionnement durables, ii) de diversifier les sources d'énergie, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'accélérer les investissements durables et responsables dans les technologies propres; iii) d'éliminer progressivement les combustibles fossiles dès que possible; iii) de promouvoir les investissements de l'Union dans les systèmes énergétiques décentralisés, durables et renouvelables, iv) d'intensifier les mesures de lutte contre la précarité énergétique.

***ODD 9: bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation***

Tout en saluant les progrès globaux accomplis en ce qui concerne l'ODD 9, les députés observent toutefois que ces progrès sont inégaux d'un pays et d'une région à l'autre et estiment **qu'une action ciblée est nécessaire** pour combler cette fracture et garantir des progrès égaux en vue de la mise en œuvre de l'ODD 9.

Le Parlement a insisté sur l'importance stratégique **d'infrastructures sûres, durables et résilientes**, notamment dans les domaines du numérique, des transports, de l'énergie et de l'eau, pour soutenir le développement économique, renforcer la connectivité, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci, ainsi que pour améliorer le développement humain, en particulier dans les zones rurales et périphériques. Il a plaidé en faveur d'une approche globale pour intégrer la résilience au changement climatique à chaque étape du cycle de vie des infrastructures.

***ODD 11: faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables***

Le Parlement a souligné la nécessité **d'intégrer l'adaptation au changement climatique et la biodiversité dans l'urbanisme** et de renforcer les mesures de résilience urbaine, notamment en favorisant des logements économes en énergie et résilients au changement climatique, en élargissant les espaces verts pour la restauration des écosystèmes, en intensifiant la préparation aux catastrophes ainsi qu'en améliorant la gestion de l'eau. Les députés ont insisté sur l'accès à des systèmes de transport abordables, efficaces et durables, l'amélioration des systèmes de collecte et de gestion des déchets et la nécessité d'agir sur la modernisation, le caractère abordable et la durabilité des logements.

***ODD 17: renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser***

Réaffirmant son attachement au multilatéralisme, le Parlement a invité l'UE à **jouer un rôle de premier plan au niveau mondial** dans la mise en œuvre du Programme 2030 et à combler les vides laissés par d'autres, en bâtissant de nouvelles alliances et en renforçant celles qui existent, ainsi qu'en travaillant avec les partenaires mondiaux pour mobiliser des financements.

Enfin, préoccupé par les perspectives d'une **crise de la dette** dans les pays en développement, en particulier les pays à faible revenu et les pays les moins avancés, les députés ont demandé un allègement et une restructuration de la dette pour les pays touchés.